

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 23 juin 2022

### **CAMPAGNE DE COMMUNICATION, ANTICIPATION, COOPERATIONS ...** Mobilisation générale face aux tensions estivales dans les services hospitaliers

**Dans le contexte des tensions au sein des services hospitaliers, et en particulier aux urgences, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires lancent une vaste campagne de sensibilisation du public aux règles du bon recours. L'initiative complète une palette d'actions engagées pour concilier continuité des soins et congés des soignants.**

Affichage, réseaux sociaux...le message passera durant tout l'été dans les 8 départements de la région.

Objectif : rappeler à la population les bons réflexes pour contribuer à une utilisation raisonnée des services d'urgences dédiés à la prise en charge des urgences vitales.

Les bons réflexes ? Ne pas se rendre spontanément dans un service d'urgence, mais contacter son médecin traitant en première intention, ou composer le 15, la régulation médicale permettant de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge (voir aussi illustrations).

La campagne d'information et de sensibilisation pilotée par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté a associé les représentants des médecins libéraux, des établissements de santé publics et privés, des usagers\*.

#### **Agir en anticipation**

Elle s'intègre dans un ensemble d'actions engagées il y a plusieurs semaines en complément des mesures portées à l'échelle nationale.

Enjeux : assurer la continuité des soins en tous points du territoire, en permettant aux soignants de prendre leurs congés.

Principes : une logique de solidarité, de transparence et de coopération entre acteurs du soin à l'échelle territoriale.

L'ARS a ainsi rappelé les différents dispositifs activables aux professionnels et établissements de santé :

**-En termes de ressources humaines** : recours au temps de travail additionnel, participation de la médecine libérale à l'exercice des missions d'un établissement public de santé, dispositif de solidarité territoriale, mobilisation des étudiants via des contrats de vacation...

**-En termes d'organisation également**, pour fluidifier les parcours des patients, en amont des hospitalisations, et en sortie.

Des dispositifs dont la réactivité et l'efficacité ont pu être objectivement mesurées au cours de la crise : hospitalisation à domicile (HAD), renfort de la régulation de médecine générale, hot-line gériatrique, hébergement temporaire en EHPAD...

Contacts presse  
Lauranne Cournault  
Tél. : 03 80 41 99 94  
Mél. : [lauranne.cournault@ars.sante.fr](mailto:lauranne.cournault@ars.sante.fr)

Chloé Tainturier  
Tél. : 07 64 26 32 90  
Mél. : [chloe.tainturier@ars.sante.fr](mailto:chloe.tainturier@ars.sante.fr)

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason – 2, Place des Savoires  
21035 DIJON Cedex

## Des cellules départementales de veille

L'Agence a décliné une méthode pour anticiper les difficultés sur l'offre de soin : une cellule de veille et de concertation locale est installée dans chaque département, où les délégations de l'ARS réunissent chaque semaine les acteurs territoriaux des soins - établissements publics et privés, professionnels de santé, transporteurs sanitaires, services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)...

L'occasion de faire le point sur les situations à risque de rupture de la continuité des soins, et de construire des solutions en amont dans le but précisément, de les éviter.

### Campagne Bourgogne

**J'ai un problème de santé, j'appelle...**

- ...mon médecin en priorité
- ...en cas d'urgence le 15
- ou en cas d'impossibilité de joindre un médecin

Logos: République Française, ars Bourgogne-Franche-Comté

**Le bon recours aux urgences**

**Ce n'est pas urgent** → J'appelle mon médecin traitant

**C'est une urgence** → J'appelle le 15

Un assistant de régulation prend les premiers renseignements et transmet l'appel au médecin régulateur qui me propose la solution adaptée à ma situation.

Si le médecin ne peut pas me prendre en charge ou si l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous chez mon médecin traitant.

Un assistant de régulation prend les premiers renseignements et transmet l'appel au médecin régulateur qui me propose la solution adaptée à ma situation.

Conseil médical à distance | Orientation vers un médecin de garde | Orientation vers les urgences | Envoi d'un transport sanitaire sur place

**Pourquoi d'abord appeler son médecin traitant ?**  
Très souvent, votre médecin traitant peut vous soigner ou vous conseiller. Il doit toujours être l'interlocuteur à privilégier. Si vous n'avez pas la possibilité de consulter un médecin, appelez le 15.

**Pourquoi appeler le 15 avant de se rendre aux urgences ?**  
Les services d'urgences sont au service de tous mais pour rester efficaces, ils doivent se concentrer sur les patients en réel état d'urgence. Cette priorisation permet de sauver des vies chaque jour, de soulager de fortes douleurs, de soigner des blessures graves...

Contacter le 15 avant tout déplacement permet d'échanger rapidement avec un assistant de régulation médicale et un médecin régulateur pour vous apporter la réponse la plus adaptée. Cet appel permet également d'éviter des attentes prolongées pour des problèmes qui ne relèvent pas des urgences.

Logos: Mdecins Libéraux, FEMASCO, FHP, FHF, ars

### Campagne Franche-Comté

**J'ai un problème de santé, j'appelle...**

- ...mon médecin en priorité
- ...le médecin de garde au 39 66 la nuit (20h - 8h), les week-ends et jours fériés
- ...en cas d'urgence le 15
- ou en cas d'impossibilité de joindre un médecin

Logos: République Française, ars Bourgogne-Franche-Comté

**Le bon recours aux urgences**

**Ce n'est pas urgent** → J'appelle mon médecin traitant

**C'est une urgence** → J'appelle le 15

Un assistant de régulation prend les premiers renseignements et transmet l'appel au médecin régulateur qui me propose la solution adaptée à ma situation.

J'appelle le médecin de garde au 3966 la nuit (20h - 8h), les week-ends et jours fériés

Si le médecin ne peut pas me prendre en charge ou si l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous chez mon médecin traitant.

Un assistant de régulation prend les premiers renseignements et transmet l'appel au médecin régulateur qui me propose la solution adaptée à ma situation.

Conseil médical à distance | Orientation vers un médecin de garde | Orientation vers les urgences | Envoi d'un transport sanitaire sur place

**Pourquoi d'abord appeler son médecin traitant ?**  
Très souvent, votre médecin traitant peut vous soigner ou vous conseiller. Il doit toujours être l'interlocuteur à privilégier. Si vous n'avez pas la possibilité de consulter un médecin, appelez le 15.

**Pourquoi appeler le 15 avant de se rendre aux urgences ?**  
Les services d'urgences sont au service de tous mais pour rester efficaces, ils doivent se concentrer sur les patients en réel état d'urgence. Cette priorisation permet de sauver des vies chaque jour, de soulager de fortes douleurs, de soigner des blessures graves...

Contacter le 15 avant tout déplacement permet d'échanger rapidement avec un assistant de régulation médicale et un médecin régulateur pour vous apporter la réponse la plus adaptée. Cet appel permet également d'éviter des attentes prolongées pour des problèmes qui ne relèvent pas des urgences.

Logos: Mdecins Libéraux, FEMASCO, FHP, FHF, ars

\* **Les partenaires de la campagne de communication** : URPS médecin libéral Bourgogne-Franche-Comté, conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté de l'Ordre des médecins, Fédération des maisons de santé et de l'exercice coordonné (FEMASCO), Fédération hospitalière de France (FHF), Fédération des cliniques et hôpitaux privés (FHP), Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP), Association comtoise de régulation libérale (ACORELI), France Assos Santé.